

APPROBATION FACTURE BOURBON LUMIERE de 10.140 Frs (Centre d'Hygiène  
Scolaire)

Le MAIRE. - Bourbon Lumière a fait pour le compte de la Commune  
diverses installations électriques au Centre Médico Scolaire situé Rue  
Roland Garros. La dépense s'élève à 10.140 Frs. Je vous demande l'autori-  
sation de mandater la facture sur l'article 94 "Dépenses Imprévues" du  
budget de l'exercice 1951.

*Vu et soumis à l'approbation*

Adopté à l'unanimité

*de Monsieur le Maire  
H. Denis le 18 janvier 1952  
P. le Secrétaire Général  
le Chef de Division délégué  
Signé: Gavarni*

*Approuvé  
H. Denis le 22 janvier 1952  
P. le Maire et par délégation  
le Secrétaire Général  
Signé: Peroux*